



8 mars 2024, journée internationale de lutte pour les droits des femmes

-----

Prise de parole de l'Union Locale CGT d'Arles

Chères et chers camarades, chères et chers ami.e.s

Aujourd'hui 8 mars, journée internationale de lutte pour les droits des Femmes, la CGT avec d'autres organisations syndicales et féministes, en France et dans le monde, appelle à la grève et à la mobilisation pour gagner l'égalité au travail et dans la vie.

Cette journée se tient dans un contexte international marqué par des **guerres** de plus en plus nombreuses. Bien que les conséquences des conflits armés frappent les communautés dans leur ensemble, elles affectent plus particulièrement les femmes du fait de leur statut social et de leur sexe : viol, meurtre, esclavage sexuel, prostitution forcée, femmes et leurs enfants déplacées et réfugiées, ... les violences basées sur le genre augmentent significativement en situation de conflit. Mais les femmes assument aussi un rôle clé en assurant la survie de leur famille pendant ces périodes de troubles et de destruction, et sont particulièrement investies dans les mouvements de défense de la paix. Alors pour garantir les droits des femmes, à Gaza, en Ukraine, et partout dans le monde, l'urgence est d'**agir pour la Paix**.

En France, où le Président Macron bat les tambours de la guerre, les raisons sont nombreuses de protester contre la politique patriarcale du gouvernement.

Nous avons toutes et tous suivi et approuvé l'**inscription de la liberté garantie aux femmes d'avorter dans la Constitution**, victoire historique due à la large mobilisation féministe et progressiste à laquelle la CGT a participé. Mais il faut donner des moyens effectifs pour faire vivre ce droit. Or les décisions politiques,

prises par un gouvernement qui prétend faire de l'égalité une grande cause, creusent les inégalités, et mettent particulièrement à mal la santé des femmes en France. Les coupes budgétaires, les réductions d'effectifs, les ruptures de stock sur les pilules abortives, les fermetures de centres qui pratiquent l'IVG, de maternités, de PMI (40 % des maternités de proximité ont fermé en 20 ans et plus de 130 centres IVG) : la liste est longue, et ces manquements pénalisent aujourd'hui encore plus qu'hier les femmes dans l'accès à l'IVG ! Les mobilisations d'aujourd'hui sont une étape importante pour contraindre le gouvernement à appliquer une politique en cohérence avec ce qu'il affiche.

Autre exemple de politique patriarcale du gouvernement Macron : la **Directive européenne sur les violences faites aux femmes** du 6 février 2024, texte qui vise à harmoniser le droit dans les pays membres en matière de lutte contre les violences faites aux femmes. Un accord a été trouvé, mais en amputant le texte de sa mesure la plus controversée : une définition communautaire du viol, caractérisé dès lors que la victime n'a « pas consenti à l'acte sexuel ». La France et d'autres pays ont exprimé leur opposition à cette définition. Outre le parcours de combattantes que doivent éprouver les victimes d'un point de vue procédural, prouver la qualification de viol est particulièrement compliqué : de fait, seulement 1 % des viols aboutissent à une condamnation de l'auteur. Dans le monde du travail, cela représente 10 viols ou tentatives de viol par jour. Cette question de l'absence de consentement caractérisant le viol, est pourtant présente dans la convention d'Istanbul. L'adoption de cette définition aurait permis une réelle avancée pour la protection des victimes de viols et particulièrement pour les femmes. Le choix pris par l'Europe et par la France est grave, cette vision patriarcale scandaleuse et révoltante perdure, et le gouvernement français n'engage aucune mesure pour que cela change, bien au contraire ! Une fois encore, le pays des droits de l'homme ne s'affiche pas en pays des droits des femmes.

Quant aux **inégalités salariales**, elles perdurent, et dans tous les métiers. Ainsi, à salaire égal pour un travail de valeur égale :

- Les femmes ouvrières gagnent en moyenne 14% de moins que les hommes
- Les femmes professeurs des écoles : 37% de moins
- Les femmes journalistes : 289 € de moins
- Les infirmières dans le public : 20% de moins
- Les puéricultrices dans le public : 27% de moins
- Les femmes employées : 5% de moins

- Les caissières : 18% de moins
- Les sage-femmes dans le privé : 37% de moins
- Les femmes de ménage : 11% de moins
- Les ATSEM : 33% de moins

Dans le milieu du cinéma, les actrices et les techniciennes sont exposées à des écarts de salaires, à des évolutions de carrière entravées, à des risques psychosociaux, aux violences sexistes et sexuelles.

Au-delà de ces quelques exemples, et au rythme où les inégalités s'atténuent, il faudra attendre l'année 2186 pour atteindre enfin l'égalité salariale femmes / hommes !

Sans compter que les inégalités salariales et de carrière aboutissent à un écart de moins 40% des pensions de retraite pour les femmes.

Ainsi, cumulant les métiers les plus précaires, les temps partiels, et les métiers les moins bien rémunérés, puisque 63% des salarié.e.s au SMIC sont des femmes, les femmes restent toujours les **salariés les plus exploitées**, et les premières victimes des politiques gouvernementales et patronales dans notre pays. La non-reconnaissance des qualifications à égalité et le traitement différencié des femmes et des hommes tirent vers le bas la globalité des salaires. En maintenant les femmes dans un rapport d'infériorité professionnelle, elles sont les variables d'ajustement du patronat.

Pourtant, l'argent est là : près de 100 milliards d'euros de dividendes ont été versé en 2023 pour les actionnaires du CAC 40, un record, en hausse de 21 % par rapport à l'an passé.

Les maires macronistes, en déclinant dans leurs communes la politique libérale et patriarcale du gouvernement Macron, contribuent à entraver la marche des femmes vers l'égalité réelle des droits et des salaires. Ainsi à **Arles**, où, en s'attaquant à la CGT dans la Bourse du Travail, et à l'outil de lutte pour les droits des femmes qu'elle représente, Patrick de Carolis s'attaque aussi aux droits des femmes.

## **La CGT revendique :**

- ✓ Le désarmement, le cessez-le-feu, la Paix partout dans le monde
- ✓ L'augmentation générale des salaires et l'égalité salariale : SMIC à 2 000 €, augmentation du point d'indice des fonctionnaires de 10 %, revalorisation des grilles salariales pour reconnaître les qualifications, hausse des pensions de tous les retraités de 10%, indexation des salaires sur le SMIC et les prix, rattrapage des inégalités salariales entre les femmes et les hommes
- ✓ La fin des violences sexistes et sexuelles au travail : prévention, protection des victimes et sanction des agresseurs
- ✓ Des Services Publics qui répondent aux besoins de la population notamment en matière de Santé, d'Education, de Petite Enfance, d'autonomie (droit effectif à l'IVG, suppression des jours de carence, 100 % Sécu)

**Se battre pour l'égalité, c'est tirer vers le haut les droits de toutes et tous !**

**Alors vive la lutte pour les droits des femmes, et vive la CGT !**